



Compte-rendu de vos représentants de proximité Force Ouvrière à Besançon

Etaient présents à la réunion de l'instance du 3 septembre 2026 : pour la direction, Caroline LAUB (DR), Solène HEIBY (RRH), Pascal SULOCHA (Coordinateur numérique) et Isabelle MOUNIER (RC), et vos représentants de proximité, Amélie GOIFFON (SUD), Johanna ALBRECHT (SUD), Pierre MAYAYO (SUD), Eric DEBIEF (CGT), et Emmanuel DESHAYES (FO).

À peine bouclée la rentrée des classes que voilà déjà la rentrée littéraire. Les réunions de l'instance se sont enchaînées à moins d'une semaine d'intervalle, et celle du 3 septembre, nous a réservé quelques pages d'anthologie ou nous a permis de réviser nos classiques.

Horizon vertical (K .W. Jeter)

Ce n'est plus de la science-fiction. Le monde « horizontal » n'a plus d'avenir et nous avons désormais pour principal (seul ?) horizon ces fameuses vidéos verticales dont on nous parle depuis des mois. La signature de l'accord d'expérimentation a lancé le compte à rebours, pour deux ans, dans toutes les régions. « *Mais attention, le cadre est très précis et on va échanger de manière trimestrielle* », prévient la direction.

L'appel aux volontaires a été lancé. Les premières formations, pour 8 à 10 personnes en Bourgogne-Franche-Comté, sont programmées pour les 13 et 14 octobre. Une deuxième « *salve* » est prévue en 2027. Avec cet objectif de réaliser une vidéo verticale par jour par antenne, dont deux chaque semaine avec l'aide d'un monteur. Des monteurs qui se verront eux-aussi proposer des formations sur les « *codes et formats des réseaux sociaux* ». Mais n'anticipons pas. Car « *le projet édito n'est pas fait encore* », explique le délégué numérique.

Quatre contributeurs par jour sont déjà planifiés au web, dont un sera très vite dédié à ces vidéos verticales. Les journalistes pourront les monter seules sur **Première mobile** (smartphone) ou sur **Power director** (ordinateur), mais on est toujours « *en attente de licence et d'une machine dédiée* ». Il y aura aussi des référents par métier, qui ne sont pas désignés pour l'instant.

Et c'est bien de ces vidéos verticales dont il a été uniquement question lors du séminaire web BFC du 26 août. Journée à laquelle n'ont été conviés que deux journalistes-contributeurs seulement. Le but était de « *partager l'expérience entre les deux antennes de ce qui se faisait en matière de vidéo verticale avec ceux qui les ont pratiquées récemment* ».

Au passage, la direction indique qu'elle envisage bien le recrutement d'une ou d'un deuxième chargé(e) d'édition numérique CEN) qui devrait pouvoir renforcer l'équipe en juin 2027

Bref, la direction est très enthousiaste à l'idée de mettre en orbite la « rédaction web » de France 3 Franche-Comté, comme on peut lire désormais dans les communiqués internes. Vos RP lui ont juste rappelé qu'à Besançon, il y avait une rédaction, tout court, qui n'avait pas l'intention d'être laissée en plan.

Cent ans de solitude (Gabriel Garcia Marquez)

Un an déjà que le JRI du BEX de Pontarlier se languit aux confins de la région, privé de compagne ou compagnon d'aventures pour écrire l'histoire de ce Haut-Doubs oublié. Le narrateur glissera là que la rédactrice en cheffe lui a soufflé dans les couloirs que son bureau pourrait même disparaître d'un coup de vent (mauvais). Enfin, « *on y réfléchit* ».

Mais par un rebondissement aussi soudain qu'inattendu, nous apprenons que le poste de rédacteur-reporter de Pontarlier sera finalement mis en consultation à la fin du mois de septembre, en espérant un épilogue avant la fin de l'année.

En attendant, les voyages entre le BRI et Pontarlier continueront donc dans les deux sens puisqu'il n'est apparemment pas possible, selon la direction, d'y envoyer durablement un ou une journaliste CDD au motif qu'il n'y a pas toujours de motif. On ne va pas en faire un roman mais on appréciera tout de même la figure de style.

La promesse (Friedrich Dürrenmatt)

Comme dans ce célèbre roman de l'auteur allemand, il est des enquêtes qui n'en finissent pas et qui finissent par rendre fou. Deux auteurs identifiés des violences du 19 octobre 2022 contre une équipe de France 3 Franche-Comté à Chaux-Neuve (Doubs) sont convoqués le 24 septembre devant le tribunal de Pontarlier pour se voir notifier la mesure alternative aux poursuites pénales décidée à leur encontre. Une bien misérable et curieuse conclusion à cette affaire qui va voir les coupables s'en tirer finalement à bon compte.

Tout comme nos deux collègues victimes, la direction a reçu un courrier dans lequel on lui demande de fixer le montant des réparations attendues, et de transmettre les factures pour preuves du préjudice. La direction échange avec le service juridique sur les suites à donner. Sollicité à trois reprises selon la rédactrice en cheffe, l'avocat de France télévisions n'a toujours pas répondu.

Vos représentants de proximité, eux, espèrent que ce long et douloureux thriller ne se résumera pas à un « coût ». Et que les « coups » portés nos collègues et à notre mission d'information seront bel et bien condamnés. On attend également qu'un communiqué soit diffusé à l'échelle de France télévisions sur l'issue de la procédure, pour mettre en garde tous ceux qui, dans les mois qui viennent, se croiraient « *autorisés* » à s'en prendre à nos équipes sur le terrain. Pour leur sécurité évidemment. Mais pour le principe surtout.

À la recherche du temps perdu (Marcel Proust)

Pas besoin de longues et interminables phrases pour le raconter. « *Le temps dont nous disposons est élastique* », assure le grand écrivain. Mais là encore, la réalité dépasse la fiction. Ainsi des réunions de service des monteuses qui finissent régulièrement après 16 heures l'après-midi, et qui voient les équipes cavalier pour le temps retrouver. D'autant plus que la tenue des réunions de service techniques n'est jamais connue du reste des salariés, qui découvrent souvent au dernier moment l'absence de leur collègue.

Malheureusement, il n'est pas possible de déplacer ces réunions au matin en raison de la charge de travail des monteuses. On ne peut pas les raccourcir non plus apparemment car les « EDDP », les espaces de discussion et de proposition, qui auraient pu aider à les préparer, ont disparu.

La direction en convient, qui va demander au chef de centre de renforcer sa vigilance pour finir à l'heure dite, et qui va s'employer à mieux communiquer sur l'agenda de ces réunions. On espère que les monteuses n'y perdront pas la parole et pourront toujours se faire entendre.

La couleur tombée du ciel (H.P. Lovecraft)

Lors de leur dernière réunion de service, le chef de centre a évoqué une formation "étalonnage" pour les monteuses volontaires. Certains y ont vu le spectre d'une dépense d'énergie et d'argent inutiles. En effet, les moniteurs des salles de montage, l'outil sur lequel ils devront mettre en pratique leur compétence, ne sont plus étalonnés depuis... avril 2018 !

Mais, comme par magie, ou grâce à un petit bond dans une machine à explorer le temps, on apprend aujourd'hui qu'au moment même où ces formations étaient validées fin juin, l'encadrement technique s'était déjà mis en quête d'un prestataire spécialisé. Et l'avait trouvé. « *L'intervention sera programmée prochainement* », insiste-t-on. Nous voilà rassurés. Et pas de mauvais esprit, que diable !

Le club des cinq (Enid Blyton)

Cet été, plusieurs collaborateurs se sont vu imposer (ou accorder) cinq jours consécutifs de RTT Employeur pendant leurs congés. Toute une semaine ! De quoi intriguer ceux qui lisent les tableaux de service chaque vendredi et qui découvrent souvent un jour posé ça ou là au gré de la planification.

Pas besoin de mener l'enquête longtemps, et la direction le rappelle : « *l'employeur décide* » (même si elle va quand-même vérifier qu'il est possible, selon l'accord FTV, de poser ces cinq jours consécutivement). Mais ce choix reste une énigme quand on met en avant des sureffectifs supposés de JRI (et maintenant de rédacteurs) et qu'on se prive donc de ces RTT E pour réguler l'activité dans l'année.

Les salariés volontaires pour ce « tir groupé » de RTT E peuvent donc se manifester, nous dit-on. Un nouvel épisode que l'on rangera, avec la gestion des Jours fériés, dans la belle bibliothèque verte, dans la collection des mystères du planning !

L'angoisse du gardien de but au moment du pénalty (Peter Handke)

Pour mémoire, Joseph Bloch, le héros du roman de Peter Handke, est « *remercié* » un matin sans comprendre pourquoi et sans qu'un seul mot soit prononcé. Un ancien gardien (de but) qui en rappelle un autre ici. La période d'essai d'un agent de sécurité a en effet été rompue cet été. France Gardiennage justifie cette décision en expliquant que ce gardien ne convenait pas à France 3. Ses propres collègues ne comprennent pas cette rupture de contrat et ne cachent pas leur inquiétude.

La direction jure ses grands dieux qu'elle n'y est absolument pour rien. Vos représentants veulent bien y croire mais s'étonnent donc des méthodes de ce prestataire, qui n'assume pas ses propres décisions.

La femme de ménage (Freida McFadden)

Récemment, lors d'une réunion de service les monteurs ont alerté sur l'état de propreté de leur salle. Le même constat est fait en salle de rédaction. Mais pas de quoi en faire toute une saga (en quatre volumes). Selon la direction, le mystère a été très vite éclairci.

Cette situation est notamment liée, dit-elle, à l'absence prolongée de l'agent habituellement affecté au site. La remplaçante n'a pas donné satisfaction et le prestataire a procédé à un changement d'agent à la fin du mois d'août. Une intervention corrective complémentaire a été réalisée le 2 septembre. À titre d'information, la prestation d'entretien est actuellement prévue six jours sur sept, du lundi au samedi, à raison de 2 h 30 par jour. Pour nettoyer tout le bâtiment ! On comprend mieux pourquoi, ici aussi, la femme de ménage doit être un vrai phénomène....

Postface - Ne tirez pas sur l'oiseau moqueur (Harper Lee)

Un cadre de la rédaction s'est ému de notre précédent compte-rendu. Il s'est même fendu d'un courriel envoyé aux RP, croyant bon de leur voler à tous, collectivement, dans les plumes. « *Violence* », « *harcèlement* », les mots sont choisis. Et apparemment, ce n'est pas la première fois que ce cadre adresse par écrit de véhéments reproches à vos représentants de proximité. Nous ne détaillerons pas ici ce qu'est le droit d'expression syndicale. Droit inviolable, reconnu par la loi et l'entreprise. Nous rappellerons juste, en paraphrasant Albert Londres, dans sa définition du journalisme qu'on peut lire dans les premières lignes de *Terre d'Ebène*, que notre rôle « *n'est pas de faire plaisir, non plus de faire du tort, il est de porter la plume dans la plaie.* » Et que, non, on ne tire pas sur l'oiseau moqueur.

La suite s'écrit le 1^{er} octobre prochain lors de la prochaine réunion de l'instance de proximité. N'hésitez pas à nous donner de la lecture, avant le 23 septembre sur le mail des RP : rp.besa@francetv.fr.